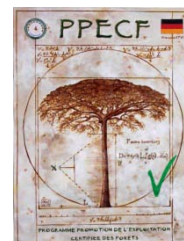




FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention			Pays			
C098	Réflexion sur la définition, la mesure et la cartographie du caractère intact d'un paysage forestier dans l'UFA Ngombé			Congo			
Thématique ¹							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
IFO Interholco	Concessionnaire	FRM	Gré à gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
56.880	27.852	51 % de l'intervention 0 % des honoraires	Sept 2015	6 mois	4 mois

Commentaires
Le cofinancement du PPECF a assuré la prise en charge des honoraires des experts : Chef de mission 24j x 650€/j = 15.600€ ; cartographe/SIG 10j x 500€/j = 5.000€ ; Revue scientifique 8j x 650€/j = 5.200€ ; per diems Le bénéficiaire s'est chargé de la logistique sur place, l'hébergement des experts, la mise à disposition de son personnel.

Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés
Principe 9 : Haute Valeur de Conservation (HVC)
Mots clés
FSC, HVC, Intact Forest Landscape (IFL), IGI, transfert des normes, groupe d'élaboration des normes (GEN), groupe de travail régional HVC
Résumé de l'intervention
Pour déterminer si l'exploitation forestière est réellement un critère d'exclusion pour les IFL, il faut revenir à la définition première d'une forêt intacte et entamer une réflexion sur l'impact de l'exploitation forestière, telle qu'elle se pratique actuellement en Afrique Centrale, notamment dans les concessions certifiées. Une étude bibliographique analyse les définitions de : « frontier forests » lancée par WRI ; « IFL » utilisé par WRI, Greenpeace et Transparent World ; « Paysage » et « intégrité d'une forêt ». Elle revient également sur les critères retenus pour identifier les IFL, l'intégration des IFL dans les HVC de type 2 dans le standard FSC-FM v5.0 et les stratégies suggérées par le FSC pour maintenir les HVC2. Dans le contexte des forêts du Bassin du Congo, il faut donc pouvoir déterminer les activités humaines qui créent ou sont susceptibles de créer des perturbations majeures dans l'équilibre séculaire de ces forêts, voire de les

¹

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

détruire ;

Des réflexions ont été menées sur l'impact de l'exploitation sur les services éco-systémiques, la préservation de la continuité de l'écosystème, le maintien de l'intégrité de la forêt, la pertinence de certains indicateurs et le besoin de pondérer les différents indicateurs d'intégrité.

Le prestataire en déduit :

- qu'une exploitation forestière, telle que mise en œuvre par les entreprises certifiées FSC, n'est pas synonyme de perte des fonctions forestières, bien au contraire peut contribuer au maintien de son intégrité ;
- compte-tenu du caractère très dynamique du réseau routier forestier secondaire, qui disparaît au bout d'un laps de temps relativement court, il est difficile d'utiliser les pistes forestières dans le Bassin du Congo comme des indicateurs statiques de dégradation forestière et de fragmentation (Fritz et al, 2015) ;
- cependant, et quoi que d'importants progrès aient déjà été atteints, il est encore possible de réduire davantage l'impact de l'exploitation en perfectionnant les techniques d'exploitation à impact réduit (EFIR) ;

et recommande :

- les zones remarquables de par la présence d'habitats uniques et connues pour abriter une faune spécifique tout comme celles présentant des indices d'abondance élevés devraient être intégrées dans les séries de conservation ou tout au moins soustraites à l'exploitation forestière. Le maintien de la connexion entre ces zones soustraites à l'exploitation est fondamental;
- pour la planification des routes, il faut : i) prévoir les routes loin des aires protégées ; ii) réduire autant que possible leur largeur ; iii) construire les routes dans des habitats spécifiques (forêt à canopée ouverte si possible) ; iv) minimiser les routes secondaires ; v) ré-utiliser au maximum les anciennes routes ;
- adapter l'exploitation en : i) identifiant les arbres importants pour les grands mammifères ; ii) exploitant à partir des frontières ou des barrières naturelles vers l'intérieur des AAC ; iii) appliquant les lignes directrices de l'UICN pour de meilleures pratiques en matière de réduction de l'impact de l'exploitation forestière commerciale sur les grands singes en Afrique centrale ;
- la mise en place de mesures de suivi de l'intégrité d'une forêt
 - ✓ suivi de la grande faune (exemple du PROGEPP - Programme de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc Nouabalé-Ndoki au Nord-Congo qui entreprend le suivi écologique dans des clairières incluses dans des concessions forestières afin de fournir une information ponctuelle sur les indices d'abondance des grands mammifères et la présence des activités humaines illégales),
 - ✓ suivi de l'impact de l'exploitation (prélèvements, surface impactée, dégâts d'abattage sur le peuplement résiduel...),
 - ✓ suivi de la dynamique des peuplements post-exploitation (dispositifs installés et suivis par les concessionnaires, Projet Dynaffor, en association avec des compagnies forestières implantées dans le Bassin du Congo) pour étudier les effets de l'exploitation.
 - ✓ d'autres mesures de suivi additionnelles pourraient être envisagées, comme le suivi de la fermeture des pistes forestières après le passage de l'exploitation (régénération, fermeture de la canopée).

Commentaires

Les travaux du GTR-HVC doivent prendre en compte les paysages forestiers intacts (PFI) voté lors de la 7^{ème} AG (Séville 2014) qui rentrent dans le cadre des HVC de type 2. Pour alimenter ces travaux, le PPECF a financé le présent projet (n° C098)

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- la superposition des cartes des IFL de WRI et al. et les cartes d'indicateurs de biodiversité confirme que l'approche adoptée par les auteurs n'est pas pertinente sur l'Afrique Centrale (IIASA – COMIFAC – UNEP - WCMC en préparation) ;
- qu'il y a besoin avant tout de mieux déterminer les activités humaines qui créent ou sont susceptibles de créer des perturbations majeures dans l'équilibre séculaire des forêts du Bassin du Congo, voire de les détruire ;
- l'exploitation forestière, telle que pratiquée dans le Bassin du Congo, et plus particulièrement celle mise en œuvre par les entreprises forestières certifiées FSC, n'est pas synonyme de pertes des fonctions forestières. Au contraire, elle peut, sous certaines conditions, contribuer à maintenir l'intégrité de la forêt.
- la mise en œuvre de techniques d'exploitation à impact réduit et les règles d'aménagement fixées sur la durée de la rotation couplés à un monitoring régulier dans les concessions forestières certifiées FSC garantissent déjà largement le maintien de l'intégrité des forêts.

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

- IFO a pu présenter ses craintes vis-à-vis du concept IFL qui ont été prises en compte par le prestataire ;
- cartes avec la localisation des IFL chevauchant la concession de Ngombé selon les critères de Greenpeace.

Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

- tous les concessionnaires certifiés suivent de près les travaux sur les HVC (qui incluent les questions sur les IFL) ;

Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- la menace de la Motion 65 reste préoccupante. Toutes les parties sont unanimes que la proposition actuelle comporte un réel danger d'hypothéquer un des trois piliers du FSC, à savoir la viabilité économique. Toutefois, les différentes parties peinent à trouver des propositions alternatives. Des pistes dans ce sens ont été explorées par le GTR-HVC (voir C106). Ces réflexions permettent d'animer les débats entre partenaires mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

- la réalisation d'études approfondies sur certaines thématiques IFL, paysage culturels intacts, etc. est et restera important en phase II ;
- cependant, on pourrait se demander si l'approche employée (réalisation d'une étude bibliographique + cas spécifique de la concession de Ngombé) en focalisant sur une concession était la meilleure. La problématique est similaire mais pas identique dans les autres concessions FSC du bassin du Congo. Le draft de cette étude aurait dû circuler parmi les membres de l'ATIBT pour récolter plus d'avis, d'expériences et idées. Les communications modernes nous permettent de mieux partager des documents et idées et d'obtenir des retours à des coûts très réduits. Le PPECF n'en a pas fait assez usage. **Si une fiche technique (ou une note de réflexion) est préparée par un prestataire donné, il faudrait faire circuler la version semi-finale parmi les autres prestataires (travaillant sur les mêmes sujets ou des sujets apparentés), aménagistes et auditeurs pour leur laisser l'occasion de donner des commentaires, de transmettre des astuces, des exemples complémentaires, de proposer des contrepropositions, d'ouvrir de nouvelles pistes non explorés, etc avant de finaliser la fiche. Si le PPECF se lance dans la production de fiches EFIR, cette approche est un MUST.**

Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com



[TdR C098](#)



[Note IFL \(C098\)](#)

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com



[Etude HVC en RDC \(C026\)](#)



[Redéfinition des séries de conservation au Gabon \(C035\)](#)



[Mise en œuvre de la FdR HVC \(C106\)](#)



[Manuel de procédure GTR \(C106\)](#)



[Motion 65 PFI \(C106\)](#)



[Appui à la mise en œuvre de la FdR HVC en Afrique Centrale – CR réunion HCV-RWG \(C106\)](#)



[Feuille de route Hautes Valeurs de Conservation \(HVC\) pour le bassin du Congo \(Version en Français\)](#)